

Directeur technique de spectacle et d'événement

Certification professionnelle de niveau I (Fr) / 7 (Eu), enregistrée au RNCP

Session 2020 : du 2 novembre 2020 au 20 avril 2021

Jury de certification entre le 26 et 27 avril 2021

21 semaines et 2 jours, 749h, 35 h / semaine

10 participants

Test préalable

I/ CONTEXTE PROFESSIONNEL

Objectif de la formation

Développer les compétences administratives, logistiques et managériales pour participer pleinement au projet de direction en tant que directeur technique : expertiser et analyser un projet dans ses phases de création et de diffusion ; veiller à la faisabilité organisationnelle et budgétaire ; coordonner et gérer l'ensemble des ressources humaines nécessaires au bon déroulement d'un projet ou d'une structure et planifier leurs actions ; assumer des responsabilités en matière de sécurité ERP et d'hygiène et sécurité au travail et de sûreté des événements ; garantir l'entretien des lieux et des équipements ; programmer les investissements. Accompagner sa direction à la conception, la mise en œuvre et la réalisation de projets artistiques, événementiels ou d'équipements culturels.

Les compétences visées sont applicables dans les divers champs professionnels du spectacle vivant et de l'événementiel.

Objectifs pédagogiques

- Cartographier l'environnement historique, socio-économique et juridique dans lequel s'inscrit l'organisation de spectacles vivants ou de tout autre événement à destination d'un public.
- Identifier les différents champs professionnels d'application du savoir-faire du directeur technique, situer ses missions au sein de l'équipe de direction d'une entreprise ou d'une structure culturelle et rester informé des nouvelles réglementations, des innovations technologiques et de l'actualité professionnelle.
- Utiliser les moyens et outils (bureautique, plans, rapports...) au service du directeur technique et ordonnancer les documents établis sous sa responsabilité.
- Élaborer des budgets techniques (création, diffusion, théâtre en ordre de marche...).
- Identifier les règles administratives nécessaires à la planification des salariés du service technique (permanents ou intermittents).
- Optimiser la relation humaine dans le travail (entretien de recrutement, conduite de réunion, évaluation du personnel, gestion du stress et du temps...) et identifier les compétences des différents corps de métiers (internes et externes) utiles au directeur technique dans le cadre de ses missions.
- Utiliser l'ensemble des textes du cadre réglementaire en matière de sécurité ERP, d'hygiène et sécurité du travail, tant pour le suivi d'un programme architectural de travaux, de sa conception à son parfait achèvement, que pour toute exploitation d'un lieu accueillant du public.

Public

Encadrants techniques ayant une expérience confirmée en régie générale.

Une expérience de participation à la création de projet ou d'entreprise sera prise en considération.

Prérequis

Maîtrise d'au moins une régie spécialisée (plateau, lumière, son, vidéo, exposition, production, bâtiment, etc.) et de la régie générale ; expérience de direction d'équipe ; maîtrise de la bureautique (traitement de texte, tableur, pdf, Internet...). Être en possession d'un ordinateur portable.

Évaluation des prérequis

Étude du dossier de candidature et entretien de sélection. Possibilité de compléter la sélection par une épreuve de type : lecture et analyse de texte. Inscription définitive à la suite de l'évaluation des prérequis.

2/ DESCRIPTION DE LA FORMATION

Contenu

UE1 - ENCADREMENT DE LA PRÉVENTION DES RISQUES DANS LE SPECTACLE ET L'ÉVÉNEMENT

M1 - Environnement professionnel et prévention des risques

- Organisation structurelle du spectacle vivant et de l'événement
- Licence d'entrepreneur de spectacle vivant
- Champs des responsabilités et jurisprudences
- Architecture des textes de références en matière de sécurité (CdT, CCH, CdEnv, CSP, CSI...)
- Acteurs de la prévention des risques, de la sécurité et de la sûreté en France
- Synthèse des obligations de déclarations administratives
- Assurances : de la RC à l'assurance annulation

M2 - Santé et sécurité des travailleurs

- Évaluation des Risques Professionnels (EvRP) et missions du salarié désigné compétent (SDC)
- Principes généraux de prévention, document unique, droit d'alerte et de retrait, information et formation des salariés
- Équipements de travail et moyens de protection
- Prévention de certains risques d'exposition
- Gestion des risques liés à certaines activités : plans de prévention et protocoles de sécurité

M3 - Sécurité et sûreté des lieux de spectacle

- Lieux de travail et établissements recevant du public : les règles de conception, d'utilisation et d'exploitation (DOE, DIUO, DUEM, Registre de sécurité...)
- Aménagements (décors, aménagements, structures scéno-techniques temporaires)
- Effets (effets scéniques, pyrotechnie, drones...)
- Lieux d'exploitation temporaire (espace public, plein air, chapiteaux, lieux atypiques...)

M4 - Gestion de la sécurité et de la sûreté des spectacles et événements

- Moyens de secours contre l'incendie et la panique
- Gestion des niveaux sonores
- Dispositifs prévisionnels de secours
- Compétences et rôles des acteurs de la sécurité et de la sûreté (police nationale, police municipale, agents de sécurités, organisateurs, exploitants...)
- Plan de sécurité (contrôles d'accès, fouilles des sites, filtrage, palpations de sécurité, poste central de sécurité, évacuation, confinement...)

M5 - Méthodologie

- Rédaction de déclaration administrative structurée
- Repérage, relevé de dimensions, et élaboration de plans d'implantation sur DAO
- Rédaction d'un document unique
- Rédaction de plans de prévention et de protocoles de sécurité
- Rédaction de consignes de sécurité
- Mise en forme de documents professionnels
- Communication en présentation ou en réunion
- Techniques de prise de parole en public

UE2 - Planification prévisionnelle et élaboration budgétaire dans le spectacle et l'événement

M6 - Environnement administratif et juridique

- Introduction au droit social appliqué au spectacle vivant et à l'événement
- Gestion du temps de travail et rémunération
- Gestion administrative et financière de la salle de spectacle
- Droit de la commande publique et maîtrise d'ouvrages publics
- Relations et négociation avec les prestataires

- M7 - Planification prévisionnelle
- Élaboration de planning d'organisation de spectacle ou d'événement
 - Planification de l'entretien et de la maintenance des installations techniques du bâtiment
 - Planification des permanents d'une salle de spectacle
 - Présentation de logiciels de planification

- M8 - Structuration des budgets et de plans d'investissement
- Définitions comptables et élaboration de budgets
 - Évolutions technologiques et politique d'investissement en matériel scéno-technique

- M9 - Méthodologie
- Élaboration du budget Théâtre en Ordre de Marche argumenté
 - Élaboration de plannings ressources humaines permanents et intermittents
 - Élaboration de plannings de montage, d'exploitation et de démontage de spectacle et d'événements
 - Rédaction d'un plan d'investissement argumenté
 - Mise en forme de documents professionnels
 - Communication en présentation ou en réunion
 - Soutenance orale de ses choix budgétaires prévisionnels
 - Techniques de prise de parole en public

UE3 - GESTION DES RESSOURCES HUMAINES DANS LE SPECTACLE ET L'ÉVÉNEMENT

- M10 - Environnement social et économique des RH dans le secteur d'activité
- Référentiels métiers et nomenclature des emplois dans le spectacle vivant et l'événement - Statuts d'emplois
 - Gestion du temps de travail et rémunération
 - Plan de formation
 - Instances Représentatives du Personnel (IRP)

- M11 - Organisation des ressources humaines au sein du service technique
- Organisation et management du service technique
 - Installations techniques du bâtiment ou de l'événement : enjeux pour la direction technique, compétences et missions des salariés techniciens
 - Techniques de prise de poste pour le DT

- M12 - Gestion des ressources humaines
- Management des compétences et des parcours professionnels
 - Gestion des risques psychosociaux et mise en œuvre de la qualité de vie au travail
 - Techniques de recrutement
 - Optimiser la relation pour mieux manager

- M13 - Méthodologie
- Définition des besoins en compétences et mesure de l'écart avec celles de l'équipe
 - Élaboration de fiches de poste et d'organigrammes

- Élaboration de planning et de budget de plan de formation
- Techniques de recrutement (rédaction d'annonce, rétroplanning, entretien)
- Atelier de rédaction de CV
- Mise en forme de documents professionnels
- Communication en présentation ou en réunion
- Techniques de prise de parole en public

UE4 - CONDUITE DE PROJETS

- M14 - La création d'un spectacle, d'un festival ou d'un événement
- Directeur Technique Scénographe : problématiques artistiques, budgétaires et organisationnelles des production
 - Présentation de l'ouvrage "Organiser un événement artistique dans l'espace public - Guide des Bons Usages"
 - La direction technique d'un festival de musiques actuelles - Spécificités - Problématiques de sûreté
 - Accueillir un chapiteau : les enjeux logistiques, réglementaires et financiers
 - La direction techniques des grands événements
 - Les problématiques de tournées à l'international
 - Organisation et logistique éco-responsable des événements

- M15 - Le projet de structure
- Accueillir des spectacles : le cas des parcs d'expositions, zéniths, salles modulables et polyvalentes
 - Programmation pluridisciplinaire et lieu de partage : les établissements publics et lieux de vie multi-activités
 - Produire, diffuser, exploiter : les grandes entreprises de création et de diffusion
 - Direction / Production - Rencontre avec une équipe / un directeur artiste / un lieu
 - Modèle d'organisation autour de la programmation d'une scène
 - Les arts de la rue comme projet de collectivité
 - La direction technique face à la gestion des travaux de réhabilitation
 - L'alternance des spectacles sur une scène : problématiques
 - Parc de loisirs : créer et exploiter des événements

- M16 - L'intégration des technologies dans les projets
- Réseaux numériques son, lumière et vidéo : incidences sur les programmes de travaux ou les créations de spectacle
 - Les réseaux numériques dans le cadre d'un événement ponctuel
 - Plateau et machinerie scénique – Mise en œuvre d'une transition technologique

- M17 - Méthodologies
- Méthodologie de conduite de projet : éléments constitutifs d'un projet
 - Étude de cas tutorée - Création d'un lieu de création et de diffusion pluridisciplinaire
 - Optimiser la présentation d'un dossier
 - Techniques de prise de parole

Évaluation des acquis

A - en contrôle continu, des épreuves d'évaluation devant des jurys réunissant professionnels et experts, portant sur des questions relatives à l'encadrement de la prévention des risques dans le spectacle et l'événement, la planification prévisionnelle et élaboration budgétaire dans le spectacle et l'événement, la gestion des ressources humaines dans le spectacle et l'événement, la conduite de projet dans le spectacle et l'événement, en vu de la certification des blocs de compétences.

B - en jury de certification - constitué de professionnels, représentatifs du métier et choisis pour leur participation active au réseau, à son développement et à son recrutement - une épreuve portant sur le projet professionnel et un entretien de positionnement.

Validation

Attestation de fin de formation.

Le diplôme de Directeur(trice) technique de spectacle et d'événement , 7 Niv (Eu) - Enregistré au RNCP26273 par décret du 26/5/2016, publié au JO du 7/6/2016 - est délivré après certification de tous les blocs de compétences constitutifs de la certification.

Possibilité de délivrance de certificats spécialisés, en fonction de la présence, des résultats aux tests et sous réserve de pouvoir justifier des prérequis nécessaires : Certificat de formation à la sécurité des spectacles pour l'obtention ou le renouvellement de la licence d'exploitant de lieux de spectacle, CCP Gestion sonore dans le spectacle vivant et les manifestations culturelles, Attestation de formation à l'évaluation des risques professionnels (EvRP).

3/ MOYENS DE LA FORMATION

Méthodes pédagogiques

Cours théoriques - Cas pratiques - Mises en situation professionnelle - Rencontres professionnelles.

Intervenants pressentis

M. BENALET : administratrice ; M. BEREZOWA : responsable administratif et financier au CFPTS ; JC. BONNEAU : directeur administratif et financier ; V. BRESSAN : directrice technique - Opéra National de Paris Bastille ; C. BRILLON : organisatrice d'événements éco-citoyens ; N. CHAMPION : gérant de Playtime Production ; P. CHEVEREAU : responsable ressources humaines ; P. CUVELETTE : directeur technique ; K. DESBARRES : consultante formation ; O. DESJARDINS : directeur technique du Festival VivaCités ; F. FORESTIER : régisseur bâtiment - Opéra de Lille ; G. GAILLARD : Responsable bâtiment - Musée Picasso ; J.P. GEGAUFF : Régisseur général - logistique des formations - formateur en prévention des risques - CFPTS ; L. GOJ : directrice technique du Théâtre des Champs Elysées ; D. GUERDER : directeur technique ; G. HUGO : Directeur - sociétés de prestation ; M. JACQUEMOND : directeur technique ; M. KERGOSIEN : architecte conseil du Ministère de la Culture - DMDTS ; C. KOHEN : directrice technique - PLAYTIME PRODUCTION ; L. LECOQ : ingénieur du son ; T. LORIAUX : Ingénieur Civil Architecte - CEO ; Ph. LUCIAT-LABRY : administrateur général - Théâtre du Préau ; T. MALVOISIN : directeur technique au CFPTS - formateur en prévention des risques ; M.C. MARTIN : administratrice - CDN de Sartrouville ; L. MATIGNON : directeur technique - Théâtre de la Colline ; J. MERTZWEILLER : peintre-scénographe ; O. MORALES : directeur technique - Théâtre National de Chaillot ; P. MOREL : intervenant en prévention des risques ; S. NERON : médecin ORL ; V. PASKOV : régisseur général ; J. RUBIO : consultant - directeur technique ; R. SPENGLER : directeur technique d'exposition ; A. SPINELLA : directrice département spectacles - Dufaud assurances ; J. TEMIN : metteur en scène, technique de communication ; Cl. VERTANESSIAN : administratrice - CDN Amandiers-Nanterre ; R. VIDAL : directeur technique - Théâtre de la Ville ; H. VINCENT : directeur technique - Zingaro ; M. VULPILLAT : Directeur RVE SA ; O. ZARAMELLA : ingénieur, responsable informatique au CFPTS.

Matériel pédagogique

Supports de cours des formateurs - Remise de documentation.

Équipements et matériel technique

- Des salles de cours équipées d'un poste informatique relié à un vidéoprojecteur
- Une salle informatique en réseau avec connexion Internet équipée d'un poste de travail par stagiaire sous Windows avec les suites bureautiques Microsoft Office/LibreOffice, les logiciels de DAO Qcad Pro/SketchUp Pro/AutoCAD, de LAO Wysiwyg et d'une imprimante laser A3 ; poste formateur identique relié à un vidéoprojecteur
- Un plateau équipé permettant de mettre en œuvre un réseau scénique cuivre et fibre optique incluant son, lumière et vidéo : console lumière, gradateurs, projecteurs traditionnels et asservis, nodes Ethernet <> DMX ; console son Dante, convertisseurs de formats audio, processeurs-amplificateurs réseaux et écoutes correspondantes ; vidéoprojecteur scénique contrôlable en Ethernet de type Panasonic/Christie ; convertisseurs VGA-Ethernet/ HDMI-HDBaseT / HDMI-FibreOptique
- Infrastructure réseau cuivre et optique dédiée aux réseaux scéniques permettant d'interconnecter les espaces scéniques de formation
- Des postes informatiques (Internet, logiciels bureautique, DAO Qcad Pro/SketchUP Pro/AutoCAD, LAO Wysiwyg) accessibles hors temps de formation.

4/ SESSION, HORAIRES, COÛT PÉDAGOGIQUE ET LIEU DU STAGE

Session 2020 : du 2 novembre 2020 au 20 avril 2021.

Hors temps de formation, prévoir une période d'examens/jury de certification entre le 26 et 27 avril 2021.

Horaires du stage : 7h/jour entre 9h et 17h, sauf indication spécifique.

Éligible CPF

Coût pédagogique 2020 : 20 000 € HT par participant.

Le CFPTS est assujéti à la TVA (20%)

Lieu du stage

CFPTS Bagnolet, 92 avenue Gallieni 93170 BAGNOLET

5/ MODALITÉS D'INSCRIPTION ET INTERLOCUTEURS

Orientation : prendre contact avec le CFPTS (aide au choix du stage, évaluation des prérequis, disponibilité de places dans la session choisie...)

Inscription : déposer un dossier de candidature auprès du CFPTS et entreprendre les démarches nécessaires à la prise en charge du coût pédagogique.

Orientation	Aurélié Clonrozier
Administration	Bénédicte Mariaux, Katy Coutard, Virginie Lohyer
Pédagogie	Béatrice Gouffier, Florence Leroy, Maria Basch, Mathilde Czyzyszyn

Inscription et suivi administratif au 92 avenue Gallieni, 93170 BAGNOLET

01 48 97 25 16 / contact@cfpts.com

En complément, nous vous conseillons

CAO-DAO 2D et 3D sur logiciel AutoCAD / élargissement du domaine de compétence